

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

L'imbroglio politique

Les élections sont faites. La situation n'en est que plus compliquée. Aucun parti ne paraît pouvoir disposer d'une majorité suffisante pour pouvoir gouverner de main ferme.

Le parti libéral revient affaibli par la perte d'une vingtaine de sièges, la défaite personnelle du premier ministre et de sept membres de son cabinet dans leurs propres comtés. Même dans la province de Québec, sa forteresse où il remporte la victoire dans tous les comtés moins quatre, l'un des ministres du gouvernement King, l'Hon. Herbert Marler, est battu par un candidat conservateur-protectionniste M. Cahon.

Meighen revient à la tête du groupe le plus fort: Ontario lui a fait confiance presque en bloc, comme Québec lui fait défaut presque en bloc également. Les provinces maritimes se sont rangées en grande majorité en faveur de sa politique.

Les progressistes subissent des pertes énormes. De 65 qu'ils étaient à la dissolution des Chambres, ils ne sont plus que 20 avec Forke à leur tête. Resteront-ils indépendants des vieux partis ou se diviseront-ils pour s'adjointre, selon leurs préférences individuelles, à King et à Meighen? Il est encore trop tôt pour se prononcer sur leurs intentions. Chose certaine, c'est qu'ils ne peuvent, pour la majeure partie, faire cause commune avec Meighen, à cause de l'incompatibilité absolue des politiques que conservateurs et progressistes préconisent. D'autre part, s'ils faisaient alliance avec Mackenzie-King, celui-ci serait à leur merci plus que jamais et l'on se figure aisément les concessions onéreuses qu'il faudrait leur consentir, ce qui n'améliorerait pas sa situation dans les vieilles provinces.

D'ailleurs, M. King a déclaré au cours de la campagne électorale que s'il ne disposait pas d'une majorité absolue pour gouverner librement il ferait un second et immédiat appel au peuple par de nouvelles élections générales.

En vérité, quoique substantiellement plus fort avec sa troupe de quelque 120 députés, M. Meighen ne peut vraisemblablement compter sur une majorité telle qu'elle le tienne solidement en selle, advenant qu'il ait à former un ministère. La haison des Libéraux et des Progressistes dans l'opposition l'exposerait à un prompt renversement.

De son côté, Mackenzie-King n'est guère en position de prendre le témoignage de non-confiance que la majorité de l'électorat vient de lui décerner en le mettant dans une position de sensible infériorité numérique par rapport au chef du parti conservateur et en faisant un tel mutillement de son cabinet par le massacre de ses ministres.

C'est dire que la situation créée par les élections d'hier est un véritable imbroglio et que, du point de vue politique, le Canada est entré de plain-pied dans une période de crise et d'instabilité sans précédent depuis qu'existe la Confédération. Pour que l'un ou l'autre parti puisse entreprendre de gouverner, il n'y a, au vrai, que deux éventualités possibles: la formation d'un ministère de coalition ou de nouvelles élections générales à brève échéance. Pour le moment, c'est au gouverneur à prendre une décision en désignant celui des deux leaders à qui revient l'épineuse et lourde tâche de constituer un gouvernement au moins provisoire. Tâche positivement ardue, que ne doivent, dans les circonstances, ambitionner ni l'un ni l'autre des chefs qui commandent actuellement les grands partis de MacDonald et de Laurier.

ANATOLIE.

La force numérique des partis dans la nouvelle Chambre

| | | | |
|------------------------|------------|----------------|------------|
| Conservateurs..... | 118 | dernière heure | 117 |
| Libéraux..... | 98 | " | 97 |
| Progressistes..... | 20 | " | 17 |
| Indépendants..... | 4 | " | 4 |
| Douteux (à venir)..... | 5 | " | 10 |
| TOTAL | 245 | | 245 |

Résultat dans chaque province

| | Cons. | Lib. | Prog. | Ind |
|---------------------------|------------|-----------|-----------|----------|
| Ontario..... | 69 | 11 | 2 | 0 |
| Québec..... | 4 | 59 | 0 | 2 |
| Manitoba..... | 6 | 2 | 7 | 2 |
| Nouveau-Brunswick..... | 10 | 1 | 0 | 0 |
| Nouvelle-Ecosse..... | 11 | 3 | 0 | 0 |
| Ile du P.-Edouard..... | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Saskatchewan..... | 1 | 14 | 4 | 0 |
| Alberta..... | 5 | 4 | 6 | 0 |
| Colombie Britannique..... | 10 | 2 | 1 | 0 |
| TOTAUX | 118 | 98 | 20 | 4 |

Résultat pour chaque parti

| CONSERVATEURS | | |
|---------------------------|--------------------|------------------|
| | Elus le 29 octobre | Avant l'élection |
| Ontario..... | 69 | 35 |
| Québec..... | 4 | 0 |
| Manitoba..... | 6 | 0 |
| New-Brunswick..... | 10 | 5 |
| Nouv.-Ecosse..... | 11 | 1 |
| Ile du P.-Edouard..... | 2 | 0 |
| Saskatchewan..... | 1 | 0 |
| Alberta..... | 5 | 0 |
| Colombie Britannique..... | 10 | 7 |
| Yukon..... | (à venir) | 1 |
| | 118 | 49 |
| LIBERAUX | | |
| | Elus le 29 octobre | Avant l'élection |
| Ontario..... | 11 | 24 |
| Québec..... | 59 | 65 |
| Manitoba..... | 2 | 2 |
| New-Brunswick..... | 1 | 4 |
| Nouv.-Ecosse..... | 3 | 15 |
| Ile du P.-Edouard..... | 2 | 4 |
| Saskatchewan..... | 14 | 1 |
| Alberta..... | 4 | 0 |
| Colombie Britannique..... | 2 | 3 |
| Yukon..... | (à venir) | 0 |
| | 98 | 118 |
| PROGRESSISTES | | |
| | Elus le 29 octobre | Avant l'élection |
| Ontario..... | 2 | 21 |
| Québec..... | 0 | 0 |
| Manitoba..... | 7 | 13 |
| New-Brunswick..... | 0 | 1 |
| Nouv.-Ecosse..... | 0 | 0 |
| Ile du P.-Edouard..... | 0 | 0 |
| Saskatchewan..... | 4 | 15 |
| Alberta..... | 6 | 11 |
| Colombie Britannique..... | 1 | 2 |
| Yukon..... | (à venir) | 0 |
| | 20 | 63 |
| INDEPENDANTS | | |
| | Elus le 29 octobre | Avant l'élection |
| Québec..... | 2 | 0 |
| Manitoba..... | 2 | 0 |
| Alberta..... | 0 | 1 |
| Colombie Britannique..... | 0 | 1 |
| | 4 | 2 |

Les "patriotes" qui comptaient sur le sentiment politique des deux vieilles sœurs—Québec et Ontario—pour rétablir la bonne entente doivent commencer à perdre de leurs illusions.

Bourassa est élu dans Labelle par 2300 voix de majorité. Voilà un comté qui peut être fier de son choix et auquel vont les hommages reconnaissants de milliers d'électeurs qui rejoignent l'entrée d'un aussi éminent Canadien à la Chambre des Communes.

L'Honorable Rodolphe Lemieux ferait encore, même sous un gouvernement Meighen, un Président parlementaire de premier ordre. L'occasion serait excellente pour le chef conservateur, qui ne compte aucun partisan canadien-français dans la nouvelle Chambre, d'appeler à ce poste celui qui l'a occupé durant les quatre dernières années avec tant de distinction et d'impartialité. Le geste serait beau de la part de M. Meighen, et tous les partis, comme toutes les minorités, seraient sûrs d'être traités sur le

parquet des débats avec justice et courtoisie. Ce serait sans doute un précédent à créer, mais un précédent que la Province de Québec ne devrait pas reprocher à celui qui en prendrait la responsabilité.

JACK.

MONT-JOLI MARIAGE

Lundi 26 octobre a été célébrée l'union de Mlle Yvonne Gagnon, fille de M. Jean Gagnon, avec monsieur Arthur Morissette, tous deux de cette paroisse. Après la cérémonie qui eut lieu à 5 heures et quart les heureux époux se rendirent chez le père de la mariée où ils prirent le déjeuner et partirent ensuite par l'express en route pour Montréal.

Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

NOTRE-DAME DU LAC

Monsieur et madame Gustave Leclerc font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 24 octobre sous les noms de Marie - Marguerite - Georgette Parrain, M. J. Mailloux, marraine, Mlle Georgette Lepage, tante de l'enfant.

Les industries viables

Celles qui sont vouées à l'insuccès

"A Rimouski, c'est un sort: aucune industrie ne réussit," tel est le monotone refrain qui jaillit couramment de toutes les bouches.

Exception faite de deux ou trois d'importance secondaire et de champ d'opération assez restreint (nous parlons de celles qui ne sont alimentées que par le capital canadien-français), aucune industrie de quelque ampleur fondée par les nôtres sur le sol rimouskinois n'a pu surmonter les difficultés surgies invariablement comme des écueils fatals sur son chemin. Il n'est guère utile d'énumérer ici, pour le démontrer, la dizaine d'entreprises manufacturières que nous avons vues éclore au milieu d'un enthousiasme vite tombé et qui ont toutes lamentablement échoué. Aussi, combien de gens robustement confiants versèrent de leur argent dans ces entreprises, à titre d'encouragement et de placement de tout repos, qui n'ont eu d'autre consolation que de signer un peu plus tard leurs réclamations entre les mains d'un curateur-syndic et de voir leurs noms figurer dans la liste des créanciers... qui n'ont pas un sou ou qu'une bagatelle à recevoir de la cession de biens faite "à leur profit"...

C'est de cette catégorie d'entreprises lancées prématurément et sans de bonnes garanties de succès, presque toujours à grand renfort d'arguments patriotiques, que la *Débuture*, organe de la Corporation des obligations municipales, dit dans sa dernière livraison:

"Les profits inclinent trop à croire que pour qu'une compagnie réussisse il suffit de la fonder. Rien n'est plus facile que de fonder une compagnie. Il suffit pour cela d'imprimer de beaux prospectus de s'assurer de la publicité dans les journaux et de battre la grosse caisse du chauvinisme, toujours sur le même thème..."

Ce thème est, en effet, celui-ci: nous voulons favoriser le développement, le progrès de la ville (ou de la région); pour cela, il faut une industrie sérieuse et assurée de succès; nous avons tout ce qu'il faut de matière première à cette fin; nous sommes sûrs d'un rendement minimum de tant, et d'un marché considérable pour écouler le produit que nous allons fabriquer; notre entreprise va employer une forte main-d'oeuvre; c'est de l'argent pour nos ouvriers et nos journaliers; c'est de l'argent pour les marchands, les boulangers, les cordonniers, les gens de profession, pour le conseil municipal, pour tout le monde; c'est la prospérité... pour la ville et pour tous ses habitants. Mais pour arriver à cela, pour mettre l'entreprise sur pied, il faut du capital. Combien souscrivez-vous de "parts"? En souscrivant, vous ferez un placement magnifique, qui vous rapportera de gros dividendes, et puis vous ferez en même temps oeuvre de bons citoyens.

Les souscriptions se signent, les actions se payent. Et... l'on sait le reste. Finalement, l'industrie sombre et disparaît à jamais, la vente de l'actif réalise à peine de quoi payer les frais de liquidation et les actionnaires jurent, mais trop tard, qu'on ne les y reprendra plus. Puis... l'on continue à murmurer l'éternel refrain: "A Rimouski, c'est drôle que les industries ne réussissent pas!"

"Voilà, dit la *Débuture*, une nouvelle industrie ou un nouveau commerce qui se fonde sur deux bases branlantes: le chauvinisme et le capital.

"Dans neuf cas sur dix, au bout de quelques mois, et dans dix cas sur dix au bout de quelques années, l'issue ne se fait pas attendre. Patatras! Le bel échafaudage est pan terre et les espoirs des actionnaires, voire des obligataires, aussi!"

La petite revue financière énumère les conditions requises pour la fondation, avec gage de succès, d'une industrie:

"Pour fonder une industrie et en assurer le succès, la première condition ce n'est pas le capital, c'est l'habileté de la direction! Il faut que les directeurs connaissent leur affaire et sachent tous les détails de l'administration. C'est le premier apport qui fait souvent défaut.

"Il faut ensuite un capital suffisant et exempt de toute eau.

"Voilà pour la théorie.

"Mais il faut aussi tenir compte

du concret, des conditions économiques. Fabrique-t-on un produit nécessaire et d'une demande courante? En d'autres termes, a-t-on un marché assuré? Peut-on arriver à fabriquer à même condition que les concurrents? Dispose-t-on d'une main-d'oeuvre experte pour assurer la qualité du produit? Se laisse-t-onurrer par une demande passagère et qui disparaîtra? (Plusieurs de nos industries fondées sur la demande en temps de guerre et ruinées dès la paix ont démontré qu'il fallait se demander avant de fonder combien de temps durera l'accessibilité qui inspire la fondation). Peut-on expédier à bon marché?

"Dispose-t-on des lois douanières favorables? et si elles le sont aujourd'hui le seront-elles encore demain? Pour la vente du produit peut-on faire les frais de publicité nécessaires? Car il ne sert de rien de fabriquer le meilleur produit du monde ou d'avoir en vente la plus belle marchandise, si le public ne le sait pas.

"Voilà toutes les questions importantes et auxquelles on ne répond pas toujours de FACON SATISFAISANTE, car on y répond tous les jours. Et voilà pourquoi par millions et par dizaines de millions l'argent des Canadiens s'envole dans la région de Montréal, dans la région de Trois-Rivières et de Québec..."

Ces questions mériteraient d'être apprises par coeur et profondément méditées par nos compatriotes de la campagne et de la ville, afin que quand viennent à eux des promoteurs d'entreprises et des agents vendeurs de parts ou obligations ils soient prémunis dans une bonne mesure contre le danger de se laisser fasciner par la perspective de placements alléchants, et en état de discuter sérieusement avant de s'engager, de signer quoi que ce soit et d'ouvrir leurs bourses au premier venu qui leur fait des propositions mirobolantes. Le mieux sans doute, est encore de consulter des hommes de toute confiance, des hommes avisés et prudents, qui par métier et par expérience, tels les hommes de loi, les banquiers et les curés de nos paroisses, sont particulièrement aptes à juger du degré de sérieux et de la valeur d'un placement projeté dans toute entreprise soit locale, soit étrangère à la localité.

Car, il n'y a pas que dans les entreprises locales vouées à l'échec et à la faillite que l'on est exposé à faire des placements aventureux, sans rendement et à fonds perdus. Celles de l'extérieur sont encore plus à craindre. L'expérience de tant des nôtres qui, de tout temps, naguère encore, se sont fait leurrer et flouer par de chics et beaux parleurs, qui ne sont au vrai que d'habiles escrocs, suffit à le prouver; cette expérience coûteuse doit nous mettre tous en garde contre les propos charmeurs et les mains gantées de velours qui tendent à subtiliser les modestes épargnes, péniblement amassées.

Qu'on se grave bien dans la mémoire et qu'on approfondisse, en tous cas, les questions ci-dessus qu'il importe de poser aux solliciteurs offrant en vente des parts-actions et des obligations industrielles dont on n'a jamais, ou que vaguement, entendu parler auparavant. Elles seront comme un invisible vademecum protecteur, comme une arme de légitime défense contre les tentations d'extorsion sous de faux prétextes, en ouvrant à temps bien des yeux, en faisant distinguer ou flairer les pièges habilement tendus des filous à mine plaisante et au verbe séduisant.

FERNAND.

Divagations de reporters

Comment un chien peut être à la fois colossal et petit

Dans leurs éditions de mardi dernier, la *Presse* et la *Patrie* ont archi-multiplié les détails de la tragédie de Rougement, où le couple Bernard a été massacré et mis à mort par un cambrioleur dans la nuit du 23 au 24 octobre.

La *Presse* fait de ce mystérieux assassinat un récit aussi burlesque et cocasse que fantaisiste, enfonçant sous ce rapport son confrère de la rue Ste-Catherine. Son reporter s'est avisé de "reconstituer" au gré de l'imagination, tout le drame, phase par phase, comme une pièce de cinéma, depuis le moment où les victimes ont dû se coucher, se déshabiller, se mettre au lit, etc., après avoir veillé, joué aux cartes tout en lisant et en... tricottant. Tout est copieusement décrit et raconté selon la fantaisie inspiration du scribe.

Le plus ridicule est peut-être ce qui a trait au chien des victimes qui se trouvait enfermé dans la maison. La *Patrie* rapporte que la bête n'était qu'un caniche peureux et tremblant. La *Presse* prétend de son côté que ce chien était énorme et qu'il a défendu son maître avec une bravoure héroïque.

Mais voyons en quels termes parlent du chien des infortunés Bernard la *Patrie* et la *Presse* du 27 octobre.

Dit la "PATRIE":

"En ouvrant la porte le matin, un petit chien s'était sauté à travers champs, dans la direction du chemin de fer, l'air peureux et tout tremblant, sans pousser un seul aboiement."

"Le petit chien des époux Bernard, qui se sauva de la maison lorsque les premiers arrivés ouvrirent la porte ne pourra être d'aucune utilité pour les policiers croit-on."

Dit la "PRESSE":

"UN CHIEN ENORME"

"M. et Mme Bernard avaient un chien énorme, qui s'était endormi près du poêle. Il avait entendu entrer le sinistre visiteur, mais s'était recouché, après l'avoir flairé. Est-ce parce que le meurtrier était un ami de la maison, dont la senteur était connue de la bête? L'aveugle du divin. Mais dès que l'infâme assassin fut redescendu de la chambre fatale, voyant son maître s'élever dans l'escalier, il se jeta sur l'assailant, aboyant et hurlant, et c'est peut-être la blessure de ses redoutables crocs qui fit répandre de l'assassin du sang sur une distance de 12 arpents. Lorsque les détectives arrivèrent dans la maison du crime, le chien fidèle montait la garde auprès du cadavre de son maître et menaçait quiconque voulait en approcher. Il fallut l'intervention d'une voisine qui connaissait l'animal pour que les limiers pussent pénétrer."

"Harcelé par le chien, le criminel réussit à rouvrir la porte de la cave et à la refermer sans que la bête put le suivre. Puis, courant dans la cave, il repassa le soupirail et s'enjui à travers les champs, couvert de sang, emportant avec lui la hache grasse et roussolante."

"Lorsque les détectives, après avoir pénétré dans la maison, ouvrirent la porte de la cave, le chien s'y précipita et les conduisit jusqu'au soupirail. Il s'arrêta là et revint auprès de son maître inanimé depuis près de 60 heures. Cet animal sera probablement d'une aide immense aux détectives lorsqu'il s'agira d'identifier un suspect, de même que la hache, couverte d'empreintes digitales, si jamais on la retrouve."

A remarquer que les deux reporters qui parlent comme ci-dessus, l'un d'un petit chien timide et craintif, l'autre d'un molosse terrible, sont des "envoyés spéciaux" qui ont fait une enquête minutieuse sur les lieux et qui, ayant regardé, fureté et fouillé partout à l'intérieur et aux alentours de la maison du crime, prétendent avoir tout noté et rapporté, sans oublier le moindre détail, dans les pages de leurs gazettes.

On peut tout de même se faire une idée de leurs divagations par la grosseur du chien que l'un et l'autre ont vu ou cru voir en même temps!

JACK.

La terre vivante

Notre confrère Harry Bernard, rédacteur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, vient de publier un deuxième roman, *La Terre vivante*. On se rappelle sans doute la première oeuvre de l'auteur, *L'Homme tombé*, autour de laquelle se fit tant de bruit l'an dernier, et qui valut à M. Bernard l'attribution du prix David de roman.

La Terre vivante ne le cède en rien à *L'Homme tombé*. On y retrouve, accentuées et développées, les mêmes qualités qui caractérisaient le premier ouvrage de l'auteur. Précision dans la pensée, langue concise, observation minutieuse.

La Terre vivante est une oeuvre rurale, qui témoigne d'un grand amour de la terre et de la vie campagnarde. C'est le roman d'une jeune fille, tentée un moment par la vie luxueuse et trompeuse des villes, qui, après un amour déçu et un retour sur elle-même, opte pour la vie libre et féconde de la campagne. Elle se mariera, prendra la ferme paternelle et continuera la famille terrienne, ramenant, par son mariage, son vieux père à la terre qu'il avait dû quitter.

Comme on voit, le thème est très simple. Il n'est même pas très neuf. Mais ce qui frappe chez l'auteur, c'est l'exécution, une manière neuve, dans la meilleure tradition française, de composer son roman. Le livre est solidement construit, d'une simplicité qui va parfois jusqu'à l'attique. Récit simple, mais aussi très riche par l'impression de vie qu'il communique, l'observation, le relief donné par l'accumulation des détails, la science des choses canadiennes, de la flore et de la faune indigènes. L'auteur, en écrivant son livre, avait conscience de faire oeuvre nationale. Il y a mis tout ce qu'il pouvait de couleur canadienne. Il a évidemment étudié en cours de route notre botanique populaire, les oiseaux canadiens, les bestioles et les insectes du chez-nous. Le tout, entremêlé discrètement au récit.

Veut-on apprécier la manière de l'auteur? Voici, par exemple, ce tableau des vaches au retour des pâturages:

"Elle donna la nourriture aux gorettes et voulut traire les vaches. Celles-ci arrivaient à la file, des pâturages où elles brouaillaient depuis le matin, le pis gonflé géant leur marche. Elles buvaient à l'auge de bois, les naseaux frémissants, se rangeaient à l'extrémité de l'enclos. Dans les chaudières luisantes, le lait tombait avec un bruit argenté, qui devenait mat et très doux. Marie le sentait fuir entre ses doigts, tandis que les bêtes, d'un coup de queue arrondi, balayaient les mouches de leurs flancs. Elle aimait la tiède garrade du lait, l'heure calme, les gambades des génisses. Quand les chaudières étaient pleines, une mousse blanche dansait à la surface. On les apportait à la maison, et les chats, flairant le lait chaud, ronronnaient de convoitise."

A toutes les pages du livre, c'est ainsi de vives évocations de la vie rurale. On peut dire que *La Terre vivante* est parmi la meilleure propagande de *Restons chez-nous*. Nous la recommandons particulièrement aux agronomes, aux instituteurs et institutrices, à tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent aider à la solution du grave problème de l'exode rural.

La Terre vivante est un beau volume de 220 pages. On peut se le procurer au prix de 75 sous l'exemplaire, 80 sous franco, chez l'auteur, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, chez les éditeurs, *L'Action française*, Montréal, ainsi que dans les librairies.

Prochain mariage

On annonce pour mardi le 3 novembre le mariage de M. Henri Larouche, fils de M. Philippe Larouche, commerçant et boucher, avec Mademoiselle Emma Lévesque, fille de feu Fortunat Lévesque, de cette ville.

Les futurs partiront en voyage de noces pour Montréal, Trois-Rivières, Chutes Shawinigan et Québec.

Samedi soir, M. Larouche, qui est très populaire dans nos cercles sportifs, sera fêté par ses nombreux amis, salle Thérèse.

NOTULES

Ce bloc solide commençait à "é-triver" un peu fort les Ontariens. A leur tour, ils en ont confectionné un de semblable modèle, quoiqu'un peu plus vaste et massif.

Evidemment, les provinces-sœurs de Québec et d'Ontario ont, en politique, des vues très divergentes. Elles s'accordent cependant sur la nécessité des blocs solides.

La substance seule diffère.

Lessive de Gillett

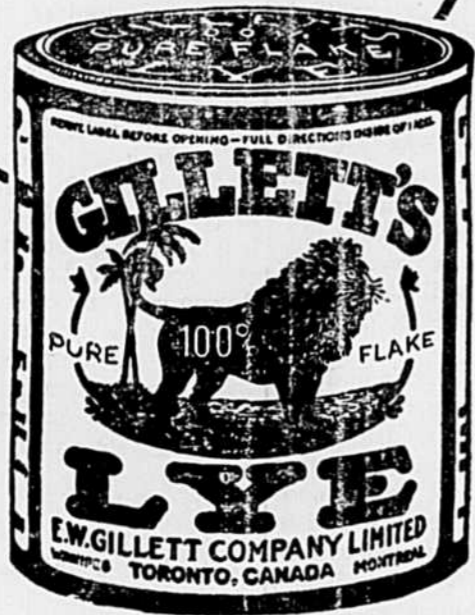
Un Produit Canadien

QUAND vous achetez la Lessive Gillett Pure à Flocons, vous recevez la meilleure valeur pour votre argent. Vous avez aussi la satisfaction que votre achat maintient beaucoup de monde au travail dans la province de Québec. Employez la Lessive Gillett pour tout nettoyer et désinfecter; pour arroser les arbres fruitiers, enlever la vieille peinture, faire votre savon de blanchissage, etc., etc.

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE.

ANGLE CRAIG ET ST. ANTOINE, MONTREAL

MONTREAL - TORONTO - QUEBEC



Les variations de la boussole

Antiquité de cet instrument

L'invention de la boussole se perd dans la nuit des temps. La première mention qui ait jamais été faite de cet instrument se trouve dans une curieuse légende chinoise relatant qu'en l'an 2634 avant Jésus-Christ, l'empereur Ho-ang-ti lança son armée contre le rebelle Kiang sur les plaines de Tchou-lou. Celui-ci, voyant qu'il allait être défait appela à son aide les magiciens et les sorciers qui firent paraître un brouillard épais afin de cacher Kiang et son armée. Mais l'empereur, pour ne pas être en reste, eut recours à la magie encore plus grande de la boussole, ce qui lui permit de conduire son armée à travers le brouillard et de vaincre Kiang, qui fut capturé. La découverte du Nouveau Monde. La boussole semble avoir été apportée en Europe durant le douzième siècle, fort probablement par les Arabes, car il est certain que des négociants arabes et chinois se rencontraient dans le golfe Persique. A cause de son extrême utilité pour la direction des navires par tous les temps, son emploi devint bientôt général; c'est grâce à elle que Christophe Colomb, en quittant l'Espagne, put cingler droit vers l'Ouest, de jour et de nuit par beau ou mauvais temps, et découvrir le Nouveau-Monde.

Nord vrai et nord magnétique

Mais, contrairement à ce que l'on pense d'ordinaire, la boussole n'indique pas le nord vrai; en effet, l'aiguille pointe plus ou moins vers l'est ou vers l'ouest, selon l'endroit où se fait l'observation. Les savants déclarent que cela est dû au fait que les pôles magnétiques de la terre ne sont pas identiques aux pôles géographiques tel qu'indiqués sur nos cartes du globe; en fait, ils disent que le pôle nord magnétique se trouve près de la presqu'île Boothia Felix, sur la côte arctique du Canada, et que le pôle magnétique sud est dans la terre de Victoria, au sud de la Nouvelle-Zélande.

Variations annuelles

On pourrait croire que les variations dont nous venons de parler constituent les seules irrégularités dont nous venons de parler constituent les seules irrégularités de la boussole, mais tel n'est point le cas car elle change continuellement de direction et le point qu'indique son aiguille ne reste jamais fixe. Pen-

dant plusieurs années il se déplace vers l'ouest, revient ensuite vers l'occident. On voit donc que la boussole est extrêmement capricieuse et qu'elle se comporte de façon différente à chaque endroit de la terre. Les savants n'ont pas encore pu déterminer si ces variations sont dues à un déplacement des pôles magnétiques de notre globe, à quelque phénomène qui se produirait à l'intérieur de la terre ou à l'influence du soleil ou des planètes.

Importance des variations

Il est très important de connaître ces variations de la boussole, particulièrement dans l'Est canadien, parce que tous les anciens levés topographiques de l'Ontario du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard furent effectués à l'aide de la boussole du sorte que de nos jours, lorsque l'on désire vérifier l'emplacement d'une limite tracée lors des premiers arpentages, il est nécessaire de savoir d'avance quelles variations a subies la boussole depuis l'époque où le premier levé fut exécuté.

Nécessité des observations magnétiques

Afin que la boussole puisse être utilisée sans aucune crainte d'inexactitude, les différents pays du monde effectuent des observations magnétiques ayant pour objet l'étude de ses variations et la représentation des données sur des cartes spéciales à l'usage de ceux qui ont à se servir de la boussole.

Premiers travaux effectués au Canada

Les données magnétiques sont d'une valeur particulière dans un immense pays neuf comme le Canada, et il est intéressant de noter que plusieurs explorateurs ont mesuré l'écart de la boussole: Champlain à Halifax, vers 1604; John Davis dans le détroit de Davis, en 1585; le capitaine Middleton à Churchill et à York Factory, en 1725. Le capitaine Coov, en 1778, et le capitaine Vancouver, en 1792, le mesurèrent sur la côte du Pacifique. Plus tard, de 1819 à 1826, Sir John Franklin, et de 1843 à 1846, Sir John Lefroy firent quelques observations, mais peu de travaux furent effectués au Canada avant 1880.

Levier magnétique du Canada

Dpuis 1880, toutefois, le service Topographique, ministère de l'Intérieur, exécute des levés magnétiques considérables, concurrentement avec ses autres travaux. Il n'en coûte presque rien à l'administration, puisque l'écart de la boussole peut être mesuré en quelques minutes lorsque les équipes d'arpentage sont déjà rendues sur le terrain. Aujourd'hui, le service Topographique possède plus de 20,000 observations et publie régulièrement des cartes magnétiques basées sur ces données.

Utilité de la boussole

En dépit du fait que la boussole est connue depuis des siècles, elle est aujourd'hui plus employée que jamais. Elle est le plus sûr des guides pour le voyageur qui parcourt des pays inconnus de même que pour le navigateur qui franchit l'océan. L'aviateur auquel les nuages interceptent la vue du sol; le mineur travaillant dans les galeries d'une mine profonde; les explorateurs, les arpenteurs, les chasseurs, les trappeurs, les prospecteurs, les colons et les voyageurs cheminant au milieu des vastes solitudes du Nord, tous ont recours à la boussole qui les rassure sur la direction à suivre.

Phénomènes encore inexplicables

Mais la boussole ne livre pas tous ses secrets. Il arrive encore que des courants magnétiques terrestres et des perturbations statiques mettent momentanément hors d'usage le télégraphe ordinaire, ainsi que le télégraphe et le téléphone sans fil. Nous savons que ces phénomènes ont une relation étroite avec les aurores boréales avec les orages magnétiques qui troublent la boussole, et avec les taches solaires qui exercent tant d'influence sur le climat terrestre, mais nous ne connaissons rien de plus et les savants croient qu'il nous sera impossible d'en apprendre davantage tant que la déclinaison de la boussole n'aura pas été déterminée dans toutes les parties du globe.



Canada, province of Quebec, district of Rimouski.

In the matter of Maria Gagné, wife of Albert Langlois, carrying on business under the firm name and style of "Jos Langlois", bankrupt, of Rimouski, Que.

Public notice is hereby given that the immovable described as follows, to wit: The number fifty six (No. 56) of the official cadastre of the town of Rimouski, measuring seventy two feet in front by about one hundred and twenty six in depth; bounded to the north by the Saint Lawrence River to the east partly by Dame Th. Roy and partly by the land hereafter described, to the south, in front, by Saint Germain Street, and to the west by Joseph Leclerc;

Part of the number fifty five (Pt. No. 55) of the official cadastre of the town of Rimouski, being a piece of land measuring in front from the east to west thirty-two feet on Saint-Germain Street, and forty-two in rear by a depth of eighty feet; bounded to the north by Dame Th. Roy, to the south by St. Germain Street, to the west by a part of the lot of land above described, and to the east by a common road with a right of passage in the said common road which separates this piece of land from that of Dame Th. Roy.

The whole English measure and with the buildings built upon the said parcels of land, which form one and the same immovable, owing to the fact and the buildings erected thereon and presently existing thereon cover the whole frontage, the machinery installed in the said buildings, not being incorporated in the said immovable.

Will be sold under a judgment of the Superior Court of the district of Montreal, sitting in Bankruptcy, bearing No. 161 of the record of said Court, according to the provisions of the Bankruptcy Act, article 20, par. 4 and seq. having the effect of a sheriff's sale, at the office of the sheriff of the district of Rimouski, situate in the Court House of the town of Rimouski, on SATURDAY, the FOURTEENTH day of the month of NOVEMBER, one thousand nine hundred and twenty five, at TEN o'clock in the forenoon.

Condition of sale: 20% cash, the balance within three days.

For information and lists of charges, apply to the undersigned.

VINCENT LAMARRE, Trustee.

Office: 83 Craig West, Montreal. Montreal, October 7, 1925 4780-41-2

A VENDRE
Un buggy et un "flat" en très bonne condition.
S'adresser à
EPIPHANE ST-LAURENT
30-31-32-33

RETRAITES FERMEES
POUR DAMES ET
JEUNES FILLES
AU COUVANT DES SRS
MISSIONNAIRES DE
L'IMMACULEE-CONCEPTION
Rimouski
Pour dames: du 20 au 23 octobre; du 3 au 6 novembre
Pour jeunes filles et institutrices: du 5 au 8 décembre.
S'adresser à la Supérieure Couvent de l'Imm.-Conception. Rimouski, Qué.

BONS CHEVAUX A VENDRE
9 chevaux de première classe, en bon ordre, à vendre à de bonnes conditions.
Pour renseignements, s'adresser à
ST. URSULE LUMBER CO., Rimouski.

"AGENTS DEMANDES"
Avec la ligne Watkins, vous encaisserez de gros profits et vous établirez votre propre commerce.
Proposition facile, sans aucun risque de votre part. 175 nécessités vendues directement aux familles.
The J. R. WATKINS COMPANY
379 Craig Ouest, Montréal.
32-33-34-35

Canada, province of Quebec, district of Rimouski.

Dans l'affaire de Maria Gagné, épouse de Albert Langlois, faisant affaires sous les noms et raison sociale de "Jos Langlois," failli, de Rimouski Qué.

Avis public est par les présentes donné que l'immeuble désigné comme suit: Le numéro cinquante-six (No 56) du cadastre officiel de la ville de Rimouski, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent vingt-six pieds environ de profondeur; borné au nord au fleuve Saint-Laurent, à l'est partie à Dame Th. Roy et partie au terrain ci-après décrit, au sud, en front à la rue Saint-Germain et à l'ouest par Joseph Leclerc;

Partie du numéro cinquante-cinq (No 55 P.) du cadastre officiel de la ville de Rimouski, étant un terrain mesurant en front de l'est à l'ouest trente-deux pieds à la rue Saint-Germain, et quarante-deux pieds en arrière sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds; borné au nord à Dame Th. Roy, au sud à la rue Saint-Germain, à l'ouest à partie du terrain ci-dessus désigné et à l'est à un chemin mitoyen, avec droit à la jouissance du dit chemin mitoyen qui sépare ce terrain de celui de Dame Th. Roy.

Le tout mesure anglaise et avec les bâtisses construites sur les dits terrains lesquels ne forment qu'un seul et même immeuble du fait que les bâtisses y construites et y existant maintenant en couvrent tout le front, les machineries qui se trouvent installées dans les dits bâtisses n'étant pas comprises avec le dit immeuble.

Sera vendu en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure du district de Montréal, en matière de faillite portant le No 161 des dossiers de ladite cour, suivant les dispositions de la loi de faillite article 20, par. 4 et seq. ayant effet du décret, au bureau du sheriff du district de Rimouski, situé au palais de justice de la ville de Rimouski SAMEDI, le QUATORZIEME jour de mois de NOVEMBRE, mil neuf cent vingt-cinq, à DIX heures de l'avant-midi.

Conditions de paiement: 20% comptant, la balance sous trois jours.

Pour informations et cahier des charges, s'adresser au soussigné.

Le syndic,
VINCENT LAMARRE
Bureau: 83 Craig Ouest, Montréal.
Montréal, 7 octobre 1925. 4779-41-2

Canada, province of Quebec, district of Rimouski.

In the matter of Maria Gagné, wife of Albert Langlois, carrying on business under the firm name and style of "Jos Langlois", bankrupt, of Rimouski, Que.

Public notice is hereby given that the immovable described as follows, to wit: The number fifty six (No. 56) of the official cadastre of the town of Rimouski, measuring seventy two feet in front by about one hundred and twenty six in depth; bounded to the north by the Saint Lawrence River to the east partly by Dame Th. Roy and partly by the land hereafter described, to the south, in front, by Saint Germain Street, and to the west by Joseph Leclerc;

Part of the number fifty five (Pt. No. 55) of the official cadastre of the town of Rimouski, being a piece of land measuring in front from the east to west thirty-two feet on Saint-Germain Street, and forty-two in rear by a depth of eighty feet; bounded to the north by Dame Th. Roy, to the south by St. Germain Street, to the west by a part of the lot of land above described, and to the east by a common road with a right of passage in the said common road which separates this piece of land from that of Dame Th. Roy.

The whole English measure and with the buildings built upon the said parcels of land, which form one and the same immovable, owing to the fact and the buildings erected thereon and presently existing thereon cover the whole frontage, the machinery installed in the said buildings, not being incorporated in the said immovable.

Will be sold under a judgment of the Superior Court of the district of Montreal, sitting in Bankruptcy, bearing No. 161 of the record of said Court, according to the provisions of the Bankruptcy Act, article 20, par. 4 and seq. having the effect of a sheriff's sale, at the office of the sheriff of the district of Rimouski, situate in the Court House of the town of Rimouski, on SATURDAY, the FOURTEENTH day of the month of NOVEMBER, one thousand nine hundred and twenty five, at TEN o'clock in the forenoon.

Condition of sale: 20% cash, the balance within three days.

For information and lists of charges, apply to the undersigned.

VINCENT LAMARRE, Trustee.

Office: 83 Craig West, Montreal. Montreal, October 7, 1925 4780-41-2

Canada, province of Quebec, district of Rimouski.

In the matter of Maria Gagné, wife of Albert Langlois, carrying on business under the firm name and style of "Jos Langlois", bankrupt, of Rimouski, Que.

Public notice is hereby given that the immovable described as follows, to wit: The number fifty six (No. 56) of the official cadastre of the town of Rimouski, measuring seventy two feet in front by about one hundred and twenty six in depth; bounded to the north by the Saint Lawrence River to the east partly by Dame Th. Roy and partly by the land hereafter described, to the south, in front, by Saint Germain Street, and to the west by Joseph Leclerc;

Part of the number fifty five (Pt. No. 55) of the official cadastre of the town of Rimouski, being a piece of land measuring in front from the east to west thirty-two feet on Saint-Germain Street, and forty-two in rear by a depth of eighty feet; bounded to the north by Dame Th. Roy, to the south by St. Germain Street, to the west by a part of the lot of land above described, and to the east by a common road with a right of passage in the said common road which separates this piece of land from that of Dame Th. Roy.

The whole English measure and with the buildings built upon the said parcels of land, which form one and the same immovable, owing to the fact and the buildings erected thereon and presently existing thereon cover the whole frontage, the machinery installed in the said buildings, not being incorporated in the said immovable.

Will be sold under a judgment of the Superior Court of the district of Montreal, sitting in Bankruptcy, bearing No. 161 of the record of said Court, according to the provisions of the Bankruptcy Act, article 20, par. 4 and seq. having the effect of a sheriff's sale, at the office of the sheriff of the district of Rimouski, situate in the Court House of the town of Rimouski, on SATURDAY, the FOURTEENTH day of the month of NOVEMBER, one thousand nine hundred and twenty five, at TEN o'clock in the forenoon.

Condition of sale: 20% cash, the balance within three days.

For information and lists of charges, apply to the undersigned.

VINCENT LAMARRE, Trustee.

Office: 83 Craig West, Montreal. Montreal, October 7, 1925 4780-41-2

Pour Hommes— Femmes—et Enfants
LES sous-vêtements PENMANS sont fabriqués, pour hommes, femmes et enfants, en trois poids:—léger, moyen, lourd.
Choix complet (tous poids—toutes qualités) de maillois-une ou deux pièces.
Qui dit PENMANS dit fabrication supérieure, et renommée nationale depuis plus de soixante ans.
Le "PENMANS Preferred" est un vêtement de haute qualité — pour hommes, femmes et enfants.

SOUS-VÊTEMENTS
Penmans

SOUS-VÊTEMENTS
Penmans

Conservent leur tranchant
Scient vite et bien
SCIES SIMONDS
SINONDS CANADA SAW CO. LIMITED
rue St-Rémi et ave. Acorn,
Montréal, Qué.,
Vancouver, C.A.,
St-Jean, N.B.

ECOLE TECHNIQUE
70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

Uncours complet d'entretien et de réparation d'automobiles comprenant: cours de mécanique et d'électricité, préparant à l'examen pour la licence de "MECANICIEN EN VEHICULES-MOTEURS", délivrée par le Gouvernement Provincial. Ateliers des mieux outillés au Canada.
REOUVERTURE AU COMMENCEMENT DE NOVEMBRE 1925.

Gardez vos Dents!

MACHÉ APRES CHAQUE REPAS. La gomme Wrigley—française délicieuse—nettoie les dents et les protège en enlevant les parcelles d'aliments qui en causeraient la carie. Grâce à son agréable saveur qui dure, les fumeurs la trouveront rafraîchissante et calmante.

WRIGLEY'S
MINT LEAF FLAVOR
Après Chaque Repas

La toux sèche annonce le danger

Les toux sont toujours dangereuses et le danger s'accroît d'autant plus que persiste la toux.

Commencez dès maintenant à refaire vos forces pour résister aux germes des rhumes et de la grippe. Prenez un tonique alimentaire pur fait d'huile de foie de morue combinée scientifiquement avec d'autres ingrédients précieux, tel que

Father John's Medicine
"Refait la santé à neuf"

SALON DE COUTURE
Mme Hyac. Deschenes a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle continuera le 26 octobre la couture à sa résidence, actuellement occupée par Madame Kiely.

Conservéz vos vacances dans des portraits de Kodak

Vous ne dépensez pas vos vacances, vous les conservez si vous vous servez d'un Kodak. Nous avons un grand assortiment de Kodaks, \$6.70 et plus, Brownies \$2.05 et plus aussi les accessoires Kodak—tout ce qu'il faut pour l'amateur.

Vous aurez besoin de quelques rouleaux de film Kodak—le film supérieur dans la boîte jaune. Nous avons votre grandeur.

ISIDORE BLAIS
Photographe
Rimouski.

Le scrutin officiel de l'avant-dernière élection le 2 septembre 1924

| | Fiset | Sasv. | Fiset | Sasv. |
|--|--------|-------|-------|-------|
| Rimouski (Ville)..... | 727 | 646 | 81 | |
| Rimouski (paroisse)..... | 339 | 282 | 57 | |
| Mont-Joli | 628 | 445 | 183 | |
| Ste-Flavie | 140 | 101 | 39 | |
| Luceville | 76 | 81 | | 5 |
| Ste-Luce | 201 | 122 | 79 | |
| St-Anaclet | 365 | 159 | 206 | |
| Ste-Blandine | 316 | 129 | 187 | |
| St-Donat | 276 | 126 | 150 | |
| Bic | 324 | 372 | | 48 |
| Pointe-au-Père | 118 | 59 | 59 | |
| St-Gabriel | 316 | 206 | 110 | |
| Les Hauteurs | 203 | 44 | 159 | |
| St-Narcisse | 118 | 43 | 75 | |
| Ste-Angèle | 365 | 260 | 105 | |
| St-Joseph-de-Lepage | 108 | 74 | 34 | |
| St-Marcellin | 65 | 29 | 36 | |
| St-Fabien | 489 | 242 | 247 | |
| St-Simon | 153 | 94 | 59 | |
| St-Mathieu | 140 | 45 | 95 | |
| St-Valérien | 86 | 195 | | 109 |
| Sacré-Coeur | 148 | 122 | 26 | |
| Majorités | 5,701 | 3,876 | 1,987 | 162 |
| Nombre d'électeurs sur les listes..... | 11,419 | | | |
| Nombre de ceux qui ont voté..... | 9,577 | | | |
| Ont voté pour Fiset..... | 5,701 | | | |
| Ont voté pour Sasseville..... | 3,876 | | | |
| Majorité pour Fiset..... | 1,825 | | | |
| 84 p. c. près ont voté. | | | | |

NEURALGIE

Employez le Liniment Sauvage dès le premier élanement de la douleur et vous éprouverez un soulagement immédiat. Gardez-en une bouteille à la main: il est également bon contre TOUX, RHUMES, MAL DE DENTS, ASTHME, MAL DE TETE, DOULEURS DANS LE DOS, RHUMATISME, CRAMPES, COLIQUES, FOULURES, ETC.

Absolument sûr dans l'application tant extérieure qu'intérieure.

Prix 35c.
Gros boutilles économique \$1.00
Chez tous les marchands ou expédié franco par

LA CIE DES REMÈDES CANADIENS, Inc.
35, rue South-as-Métal, Québec.

LINIMENT SAUVAGE
N'a pas d'égal

LINIMENT SAUVAGE
N'a pas d'égal

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE Monuments Funéraires et pierres tombales
DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Au delà de 500 modèles différents. En marbre blanc, bleu ou nuagé, en granite gris, rouge ou noir de la meilleure qualité.

Vignettes envoyées gratis sur demande.

La coutume de mettre une pierre tombale sur la tombe d'un de ses chers parents disparus, est une pratique de dévotion sacrée. Cette tradition existe toujours parce que l'homme a un cœur h. mais duquel découle toujours une sympathie et un orgueil de conservation pour la mémoire de ses sés, soit de son époux ou de son épouse compagne fidèle dans la lutte sur la terre; de sa mère ou de son père auteurs de ses jours; de son frère ou de sa sœur doux lien de la famille.

ADRESSEZ-VOUS A
Beaudet & Cie
IMPORTATEURS
Mont-Joli, - P.Q.

Le Bon Vieux
PEG TOP 5c
Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

F. THIBAUT & CIE
MARCHAND-TAILLEUR

J'ai en magasin de magnifiques tweeds à la verge et hardes faites pour garçons et hommes.

Je suis agent pour la "Crown Tailoring Co" et suis en mesure de vous donner satisfaction.
Habits faits sur mesure.

Rue St-Germain-Ouest, - RIMOUSKI.

PACIFIQUE CANADIEN
MODIFICATIONS DANS LE SERVICE DES TRAINS
ENTRE
QUEBEC ET MONTREAL
DEPARTS DE QUEBEC (Gare du Palais)

"LOCAL DE TROIS-RIVIERES". 9.00 a. m., dimanche seulement. Arr. Trois-Rivières 11.40 a. m.
"L'EXPRESS DE JOUR". 9.00 a. m. dimanche excepté. Arr. Montréal (Gare Viger) 3.15 p. m.
"LE FRONTENAC". 1.30 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Windsor) 6.15 p. m.
"LOCAL DE TROIS-RIVIERES". 4.00 p. m., dimanche excepté. Arr. Trois-Rivières 6.25 p. m.
"LE VIGER". 5.00 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 9.45 p. m.
"L'EXPRESS DE NUIT". 11.55 p. m., tous les jours. Arr. Montréal (Gare Viger) 6.50 a. m. et (Gare Windsor) 7.20 a. m.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

"L'EXPRESS DE NUIT". 7.00 a. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 11.30 p. m., et (Gare Viger) 11.55 p. m.
"LOCAL DE TROIS-RIVIERES". 9.50 a. m., dimanche excepté. Dép. Trois-Rivières 7.25 a. m.
"LE FRONTENAC". 2.00 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Windsor) 9.15 a. m.
"L'EXPRESS DE JOUR". 3.40 p. m., dimanche excepté. Dép. Montréal (Gare Viger) 9.45 a. m.
"LOCAL DE TROIS-RIVIERES". 10.20 p. m., dimanche seulement. Dép. Trois-Rivières 7.50 p. m.
"LE VIGER". 9.45 p. m., tous les jours. Dép. Montréal (Gare Viger) 5.00 p. m.

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: -30 rue Saint-Jean, tél. 2-0093; Château Frontenac, tél. 2-1840 et Gare du Palais, tél. 2-0663.

C. A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, représentant toutes les lignes de navigation océaniques, Gare du Palais, Québec.

ou à
R. G. AMIOT, Agent de District, Trafic-Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.

Le Progrès-du-Golfe est publié par la Cie du Progrès du Golfe, (S. Vachon, administrateur-gérant). Il est imprimé par l'Imprimerie Générale de Rimouski.

Toutes communications au journal doivent être adressées comme suit:
Le "Progrès du Golfe", Rimouski.

Ferdinand Santerre
A VENDRE
Un lot de Carbon Elastic à la livre ou au gallon qui peut s'appliquer sur les couvertures en toile, en bardeaux ou encore en papier.
Je puis vendre ce carbon élastique à très bonne condition.
Pour plus d'informations s'adresser à.....
Ferdinand SANTERRE.

AVIS
AUX ABONNES ET CLIENTS DU "PROGRES DU GOLFE"
Pour tout ce qui concerne les abonnements et les annonces, s'adresser au bureau de M. S. Vachon, administrateur-gérant du journal (à l'Imprimerie-Générale), et non pas à M. Eudore Couture, qui n'a charge que de la rédaction et n'a rien à voir, en sa qualité de rédacteur, aux annonces et aux abonnements.
PAR LA POSTE, adressez toutes lettres comme suit, simplement:
Le "Progrès du Golfe", Rimouski

FORGERON
Si vous désirez un forgeron, adressez-vous à Thomas Levesque, Ste-Blaindine. 27-28-29-30



Le Bon Fromage de Chez Nous

IL EST naturel qu'on soit porté vers ce qui vient de l'étranger et l'on néglige parfois les principes d'économie et de patriotisme au détriment des industries et du commerce canadiens.

Pourtant, le patriotisme bien compris devrait nous attirer vers les choses de chez nous. Le fromage canadien est un produit de notre agriculture, qui mérite, par sa valeur alimentaire et ses qualités diverses, d'être en usage quotidien sur toutes les tables canadiennes. Beaucoup l'ont déjà adopté, mais un trop grand nombre ne le connaissent pas encore d'une façon pratique. Les familles nombreuses désirant un aliment à bon marché ne sauraient mieux faire que d'acheter du fromage canadien. C'est véritablement l'aliment le moins dispendieux qui soit, tout en étant l'un des plus nourrissants. Adoptons donc le fromage canadien dans l'alimentation journalière; nos bourses et notre estomac s'en trouveront bien; notre commerce et notre agriculture s'en ressentiront aussi.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.
DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS
Publié dans le Meilleur Intérêt de la Province de Québec.

PAINKILLER
PERRY DAVIS CONTRE
Crampes - Entorses - Frissons

DR ALFRED POWERS
DES HOPITAUX DE PARIS ET NEW YORK
SPECIA LISTE

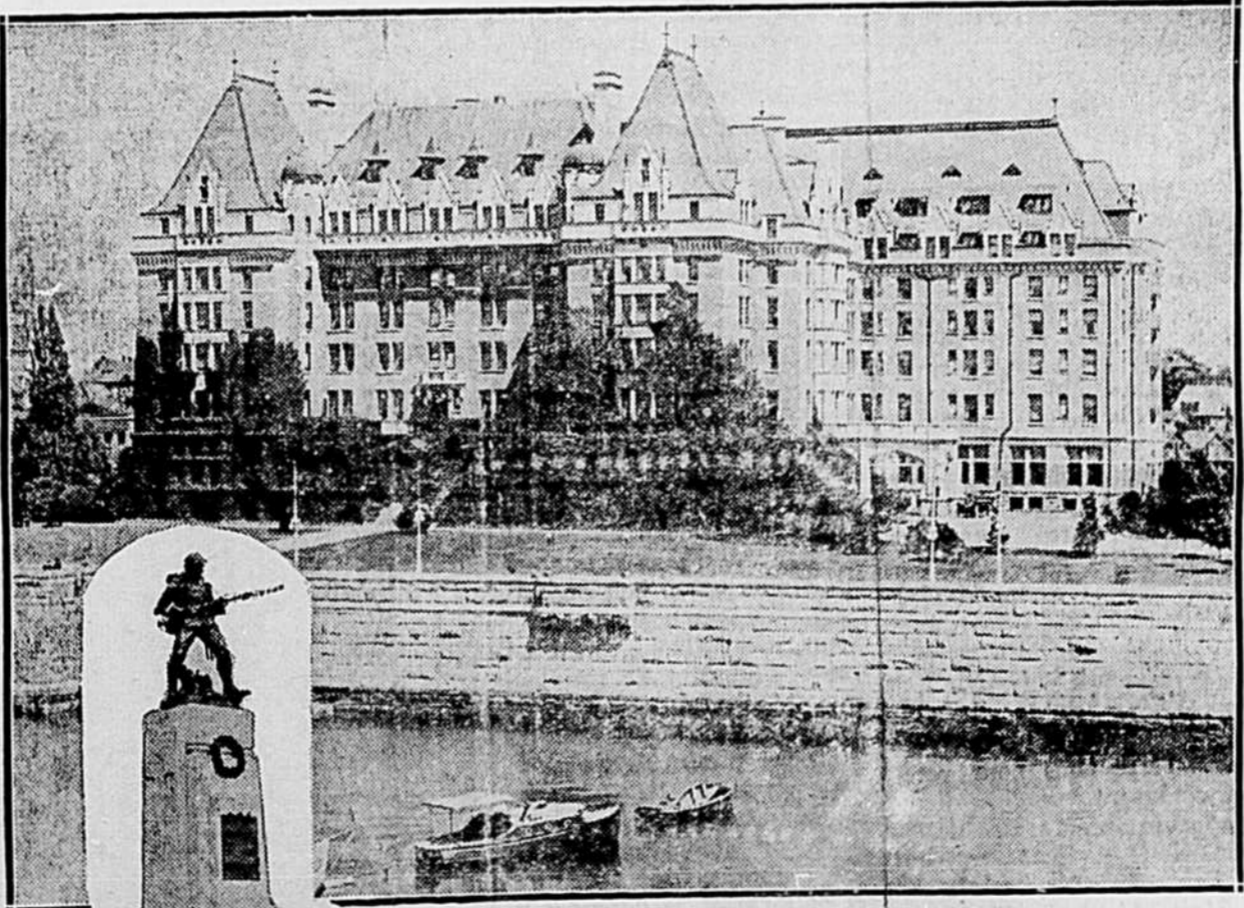
Yeux, oreilles, nez et gorge
Ouvrira vers la fin d'octobre 1925 son bureau à Rimouski dans le bloc du Dentiste Landry.

AVIS
AUX CREANCIERS DE
DE ELIE BEAULIEU

Avis est donné, par les présentes, aux créanciers de Elie Beaulieu, de Sainte-Rose-du-Déjé, comté de Témiscouata, d'adresser leurs réclamations assermentées au bureau du soussigné, Laetare Roy, avocat 111 Côte de la Montagne, Québec dans le délai de huit jours à compter de la date de publication du présent avis.

Québec, 22 octobre, 1925.
LAETARE ROY,
Procureur du Curateur du dit Elie Beaulieu.

A la Gloire de ses Morts



L'hôtel "Empress" du Pacifique Canadien, dans le voisinage duquel s'élève le monument aux morts de la ville de Victoria, que l'on voit en bas, à gauche.

Voulant commémorer le souvenir de ses fils tombés devant l'ennemi durant la grande guerre, Victoria, la jolie capitale de la Colombie-Anglaise, a fait ériger en leur honneur un superbe monument dont le dévoilement a eu lieu il y a quelques semaines, en présence de nombreux membres de la province et d'un grand nombre de dignitaires, tant militaires que civils.

Ce monument est d'une beauté remarquable autant par l'élégance de ses proportions que par la perfection du travail du sculpteur qui l'a exécuté. Il représente un soldat canadien s'avançant à l'attaque, bayonnette au canon, dans une attitude pleine de détermination et d'honneur. Cette forme de bronze, haute de huit pieds, est placée sur un piédestal en granit de la Colombie, de seize pieds de hauteur, portant une plaque de bronze sur laquelle se lit l'inscription suivante: "To Our Glorious Dead. He died the bravest death a man can die, Fighting for God, Right and Liberty. And such a death is immortality."

Le monument se dresse dans les superbes jardins qui étalent leurs vertes pelouses semées de fleurs multicolores devant les édifices du Parlement provincial, face au port d'où les bataillons de l'île Vancouver s'embarquèrent pour aller combattre sur les lointains champs de bataille d'Europe, de 1914 à 1918.

Le monument aux morts de la ville de Victoria est l'oeuvre de Sydney March, illustre sculpteur anglais dont le frère, Vernon March, exécuta le monument de Champlain récemment dévoilé à Orillia, Ont. Les frères March, qui sont de Farnborough, Kent, Angleterre, vinrent tous deux au Canada dans le cours de l'été pour assister au dévoilement de ces monuments. Le coût du monument de Victoria fut défrayé en partie par souscription publique, en partie par le lieutenant-gouverneur Nichol de la Colombie-Britannique, dont la souscription de \$5,500 servit à payer la statue, la plaque et les deux couronnes de bronze déposées à la base du piédestal.

Ce témoignage de reconnaissance des citoyens de Victoria à ceux de leurs concitoyens qui se sacrifièrent pour une noble cause, fait honneur à leurs sentiments patriotiques. Il ajoute en même temps une attraction de plus à toutes celles qui ont valu à cette ville superbe, la faveur des touristes.

Agence de Voyages
Arthur LAWSSON
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe
Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

L.S. PH. RIOUX
— Avocat —
Edifice Larouche
Avenue de la Cathédrale
RIMOUSKI, Qué.
Bureau à Sayabec à tous les samedis.

Dentiste à Mont-Joli.
Dr J. A. Turco/te, L.C.D.D.C.U

Spécialité: Dentier et extraction sans douleur.

Attention: Absent tous les vendredis car je suis à mon bureau d'Amqui.

Dr J. A. BRENNAN

Boîte 180 Téléphone 199
Résidence 210
Edifice Gilbert
RIMOUSKI, Qué.
EXTRACTIONS Sans douleurs
UNE MINUTE

Pour gens éloignés, le dimanche, appointements par téléphone

HENRI A. MARTIN I. C. S.
Comptable public

Auditions municipales, scolaires et commerciales; organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires; organisation de compagnies à fond social; aussi collection de comptes.

ST-OCTAVE DE METIS P. Q.

1/2 lb en Cartons

KRAFT CHEESE

Chez votre épicier, vous trouverez votre fromage favori dans ce carton mode.

KRAFT CHEESE

A VENDRE

Engin à vapeur stationnaire, marque "Plessisville", 40 forces, 90 livres de pression et 85 R. P. M. Très bon ordre. S'adresser à J.-E. Pinault.
Mont-Joli, Qué.

A VENDRE

Une belle maison, avec toutes les commodités modernes et un terrain de 70 pieds de front sur 290 pieds de profondeur, située dans une des plus belles places de la ville de Rimouski, rue St-Germain; une automobile Willys-Knight qui n'a servi que pour démonstration; un engin à gazoline, en parfait ordre, 1 1/2 force et peut développer jusqu'à six.
S'adresser à:
Mme Edouard M. Helleur, Rimouski.

DEMEAGEMENT

Le Dr J.-O. Drapeau prévient ses clients qu'à partir du 1er octobre il tiendra son bureau dans le logement de feu le Dr Ringuet chez Mme Lauzier, Avenue de la Cathédrale.

AGENTS DEMANDES

Nous avons besoin d'agents sérieux pour vendre nos lignes dans chaque comté à domicile. Aux personnes responsables et pouvant disposer d'un petit capital, nous avons une proposition intéressante à offrir. Nos lignes sont des spécialités comprenant nécessités de cuisines, etc.

L'Agence de Spécialités. Enrg. 3, Richardson, Québec.

CARTES D'AFFAIRES
Avocats

R. E. ASSELIN, LL.L.
— AVOCAT —
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS, Avenue de la Cathédrale
Rimouski - Téléphone 102 - *Éléazar Sasseville LL.L. - P. Emile Gagnon LL.L.*

GARON & JESSOP
— AVOCATS —
Edifice Gilbert
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. - J. J. Jessop, LL.L.

CASGPAIN & CARON
AVOCATS BARRISTERS
Hon. Aug. TESSIER, C. R.
Conseil
Bureau:
Edifice Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

ALPHONSE CHASSE
Avocats
Bureau: Edifice L. P. Martin
Rue de la Station

GERARD SIMARD, LL.L.
— AVOCAT —
AVENUE DE LA CATHEDRALE,
RIMOUSKI.

H. E. NOEL, LL. L.
Avocat
Avenue de l'Évêché - Rimouski.
Bureau à Matane, le mardi de chaque semaine, chez M. Jos. Otis.

Notaires

L. de G. BELZILE, LL.L.B.
NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

COUTURE & DEMERS
Notaires
EUDORE COUTURE, LL.L.
DONAT DEMERS
Edifice Gilbert
Rue de l'Évêché
Rimouski.

Médecins

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux - Nez - Gorge
Oreilles

Consultations gratuites aux pauvres munis d'un certificat de leur Curé.
Lundi: 10.30 à 11.30 A.M.
Jeudi: 4 à 5 P.M.

165 Rue Lafontaine,
RIVIERE-DU-LOUP

Dr E. SIMARD
ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu, St-Basile, N.-B.
Spécialité: chirurgie

Ave de l'Évêché, Rimouski.

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.
Bureau: 115 St-Jean, Québec

OSCAR BEAULÉ
ARCHITECTE A. A. P. Q.
1 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS
Comptable-Vérificateur

Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes. — Fait également le commerce en bois.

RIMOUSKI, P. Q.
Edifice du Pouvoir.

Dr J. A. PINAULT, L.D.S.
Chirurgien-Dentiste
Professeur à l'Université de Montréal.
SATISFACTION GARANTIE
2602 Ste-Catherine Est,
Tél. Lass. 2709 - MONTREAL.

Dr J.-O. Drapeau
jusqu'à six

Médecin-chirurgien

Avenue de l'Évêché, Rimouski
Rimouski

Dr. J. M. GUEVIN
Médecin Vétérinaire

Téléphone 110, Rimouski.
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

R. ERNESTE LEFAIVRE
L. I. C.; C. G. A.
Successeur de
LEFAIVRE & GAGNON
SYNDIC AUTORISÉ
AUDITEUR & LIQUIDATEUR
DE FAILLITES
147, Cote de la Montagne
QUEBEC.

Représentant pour le district et
CAMILLE ROSS RIMOUSKI, P. Q.

DANS RIMOUSKI ET MATANE

Sir Eugène conserve ses positions : réélu par 2000 voix. — G.-L. Dionne, N. P., bat son adversaire par 3600 voix.

A l'élection d'hier, le général Sir Eugène Fiset a remporté la victoire sur son adversaire M. l'avocat Gérard Simard par une majorité non encore officiellement établie, mais que l'on fixe à environ 2000 voix.

du 2 septembre 1924 d'environ 175 voix. Ses majorités se sont accrues dans Rimouski-ville, Rimouski-paroisse, Luceville, Ste-Luce, Bic, Pointe-au-Père, St-Narcisse, Ste-Angèle, St-Fabien, St-Simon, Sacré-Coeur; elles ont diminué dans Mont-Joli, Ste-Flavie, St-Anaclet, Ste-Blandine, St-Donat, St-Gabriel, Les Hauteurs, St-Joseph de Lepage, St-Marcellin, St-Mathieu, St-Valérien.

Etat des majorités

Table with columns for Rimouski and Matane, listing majorities for various parishes and candidates like Dionne and Laroche.

Plaisantes distractions d'un grand écrivain canadien

De Celles était un grand distrait. On attribue souvent la distraction que l'on remarque chez les poètes, les écrivains, les artistes et les savants à une certaine légèreté intellectuelle, à ce que parfois ils ne pensent à rien, mais on se trompe, car souvent elle vient de ce que, absorbés par une pensée profonde, ils oublient les choses du moment.

suis obligé de le promener toute la journée jusqu'au départ du bateau. Un jour, à la Malbaie, lorsque Kiki pouvait encore marcher, il sortit avec lui pour une longue promenade, mais il revint seul à la maison. Kiki s'était permis de s'éloigner de son maître pour flâner, sans doute, avec des confrères qu'il avait été heureux de rencontrer.

NE TUONS PAS LES BONS TAUREAUX

Qu'est-ce qu'un bon taureau laitier? Un bon taureau laitier est celui dont les génisses donnent plus de lait et un lait plus riche que ne donnaient leurs mères au même âge et dans les mêmes conditions. Pour que l'on puisse être raisonnablement sûr d'obtenir ce résultat, il faut que le taureau laitier descende lui-même d'une famille qui a été élevée en vue de la production et qu'il soit en outre "bon raceur", c'est-à-dire qu'il possède l'aptitude de transmettre à sa progéniture cette capacité de production tant cherchée.

l'on puisse les envoyer ainsi au boucher; il faut s'efforcer par tous les moyens de les conserver pour la reproduction. Il était difficile autrefois de savoir où les trouver, mais depuis que nous avons l'enregistrement supérieur des taureaux, on aura beaucoup moins de peine à s'en procurer.

St-Fabien

UN MARIAGE. Lundi, le 26 courant, a été célébré le mariage de Mlle Rose-Aimée Boulanger, institutrice, et de M. Joseph-Octave Boulanger, cultivateur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Eugène Pelletier, curé de cette paroisse. M. Désiré Boulanger servait de témoin à sa fille et M. Samuel Belzile, à son petit-fils.

Malgré la violente tempête qui a sévi ce jour-là, de nombreux parents et amis se rendirent, le soir, à la demeure de M. Désiré Boulanger pour apporter leurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Quelques extraits des discours de Bourassa

"M. Jodoin vous a dit qu'on ne gouvernait pas un pays avec des paroles mais avec des actions. Ça dépend de la sorte d'actions. Je sais qu'il traîne dans les banquets et chez les courtiers beaucoup d'actions sans valeur qui ne peuvent servir ni à gouverner un pays ni même à rembourser les gogos qui les ont payées en bel et bon argent."

LE ROLE D'UN VRAI DEPUTE

"M. Jodoin, comme libéral officiel, dit M. Bourassa, approuve tout ce que le parti libéral a fait et fera; il ne sait peut-être pas ce qu'il a fait, il ne sait pas tout ce qu'il fera, mais il approuve d'avance tout ce que M. Mackenzie King pourra faire de bon ou de mauvais, de favorable ou de contraire à vos intérêts."

IL FAUT DES INDEPENDANTS

"Si les indépendants étaient des hommes à peine bons pour voter de tous côtés sans principe directifs, M. Jodoin aurait raison de les dénoncer. Nous en avons eu qui ont fait l'opprobre de notre vie publique. Mais s'il s'agit d'indépendants qui savent pourquoi ils le sont et qui savent parler, ils ne peuvent que rendre de grands services au pays."

POLITIQUE CANADIENNE

"Des gens de bonne foi qui m'ont dénoncé pendant la guerre se rendent compte maintenant des tromperies dont ils ont été victimes. Ils à nos maux c'est encore celle que j'offre depuis longtemps et qui se résume par ces simples mots: Le Canada aux Canadiens et les Canadiens au Canada, vivant dans l'union et l'harmonie par le respect des droits de toutes les minorités"

"Nous avons une dette énorme de \$3,000,000,000 dont plus de \$2,500,000,000 du seul fait de la guerre. Le reste nous le devons aux chemins de fer. Le gros de notre dette c'est donc une relique de la guerre, de la guerre qui ne nous regardait d'aucune façon. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est de rester chez nous, de maintenir la paix à l'extérieur et à l'intérieur. Cette dernière est aussi importante que l'autre car plus un peuple examine sa conscience plus il voit qu'il est incapable de progresser véritablement en laissant périr la justice. La majorité, à l'intérieur d'un pays, ne peut écraser impunément une minorité. Tout se paie et les pays et les peuples paient en ce monde pour les fautes qu'ils commettent car il n'y a pas d'enfer pour eux et l'autre monde. L'enfer est réservé aux individus prévaricateurs. Chaque faute commise contre la justice appelle un châtiement."

"Pendant des années nous sommes restés sourds aux appels de la justice et souvent notre groupe doit reconnaître qu'il avait sa large part de responsabilité, se laissant aveugler par l'esprit de parti. Les rouges protestaient contre l'injustice quand elle était commise par les bleus. Les bleus protestaient contre les rouges quand c'étaient ceux-ci qui péchaient. Et nous les rouges nous criions habituellement plus fort que les bleus car nos avions plus de motifs. Ni les uns ni les autres n'aurait songé à lever un doigt pour protester contre l'injustice commise par les partisans de leur couleur. Il faut que nous ayons une autre notion de la justice. La même mesure doit s'appliquer à tout le monde. C'est ainsi que je me suis efforcé d'agir chaque fois que l'occasion s'en est présentée. J'ai dénoncé tour à tour et les bleus et les rouges quand ils ont mal agi. Et je me suis débarrassé peu à peu de l'esprit de parti. Je reste libéral dans une certaine mesure, mais non pas libéral qui est prêt à tout faire sous la dictée d'un chef ou d'un parti. Je veux d'abord écouter la voix de ma conscience."

"J'admets que l'on veuille conserver les partis actuels. Dans le passé ils ont rendu de grands services au pays et vous pouvez être assuré que je n'ai jamais voulu fonder un troisième parti. Mais ce qui s'impose c'est qu'au-dessus des partis il y ait une conscience publique assez forte pour les dominer, pour les punir s'il font mal pour les appuyer s'ils font bien. Et c'est au nom de cette conscience que je vous demande la permission d'aller au Parlement d'Ottawa pour continuer de prêcher sur une tribune plus haute, de façon à ce que ma voix ait plus d'ampleur et d'autorité, la même doctrine que depuis trente ans. Je vous remets ma cause entre les mains. C'est à vous de décider si je dois aller au Parlement faire entendre cette voix-là."

"Je remets ma cause entre vos mains et en toute confiance car je vous sais, car je sais que vous êtes des hommes et des femmes ayant de l'honneur, de l'indépendance et du caractère."

"Pour ma part, continue M. Bourassa, je ne saurais comprendre ainsi les fonctions d'un bon député. C'est ici même, il y a eu 29 ans en juin dernier, que j'ai été choisi, comme M. Jodoin, candidat officiel d'un parti. Mais dans ce temps-là comme aujourd'hui, je ne me présentais pas comme un libéral prêt à admettre d'avance tout ce que ferait mon parti, bon ou mauvais juste ou injuste. Je croyais qu'un homme qui a du jugement a l'obligation d'honneur de maintenir les principes reconnus d'avance de son parti, mais qu'il doit d'abord suivre les dictées de sa conscience si par hasard elles venaient en conflit avec les intérêts de son parti. Je considérais comme je considère encore, que de prendre l'intérêt national et de défendre la justice importent plus que d'arborer une couleur politique." (Applaudissements.)

LE CANADA ET LE PACTE DE LOCARNO

"Ce que j'ai dit depuis 1899, il est temps plus que jamais de le redire. La semaine dernière, pendant qu'au Canada, politiciens et électeurs ne pensaient qu'aux élections, se signait à Locarno un traité par lequel l'Angleterre et l'Italie s'engageaient à prendre les armes avec la France contre l'Allemagne ou avec l'Allemagne contre la France, si l'un de ces pays attaque l'autre. Ça ne nous regarde pas, dira-t-on. Ça nous regarde"

plutôt. A l'heure qu'il est, l'Angleterre a pris un engagement. Il est vrai qu'un article du traité dit qu'il n'y a aucune obligation pour les Dominions britanniques. Mais en même temps, on a commencé une propagande pour que le Canada endosse les engagements de l'Angleterre. Ne voulez-vous pas quelqu'un qui pourrait dire au parlement: comme je me suis opposé à l'envoi de troupes en Afrique-Sud, comme je me suis opposé à une contribution quelconque aux préparatifs militaires de l'Angleterre en 1911, comme je me suis opposé en 1914 à la participation du Canada à la grande guerre, je m'oppose à ce que l'on prenne au nom du pays de nouveaux engagements qui nous entraîneraient dans de nouveaux conflits? Le Canada a besoin plus que jamais de tout son argent et de tout son monde. N'avez-vous pas besoin de quelqu'un pour aller dire tout cela?" (Extraits du Devoir).

GAGNE—MARTIN

Le 20 octobre, M. Emile Gagné, fils d'Emile, conduisait à l'autel mademoiselle Marie-Ange Martin, fille de Jean Martin et de Marie-Louise Gagné, tous de Macpès; nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

MONUMENTS FUNERAIRES

Ma boutique est maintenant rebâtie, j'ai en mains des monuments et épitaphes de toutes sortes, de granit et marbre de carrière. Je suis prêt à sacrifier 10 % en bas des prix d'ailleurs. Une visite est sollicitée; satisfaction garantie. Xavier JEAN.

Le Président du Pacifique Canadien à l'Exposition de Toronto



Lors de la visite qu'il fit à la grande exposition de Toronto, qui, cette année, a attiré dans la capitale de l'Ontario des centaines de milliers de visiteurs, M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, s'est vivement intéressé à la "Lucey Dalton", une ancienne locomotive qui fut l'une des premières construites par la Compagnie. Cette locomotive fut d'ailleurs un objet de grande curiosité pour tous ceux qui visitèrent l'exposition.

Le Commandant de l'Empress of Scotland



Le capitaine R. G. Latta, jusqu'à ces derniers temps commandant du "Montroyal" du Pacifique Canadien, à qui vient d'être confié le commandement de l'"Empress of Scotland", le plus gros paquebot de cette compagnie. Le capitaine Latta remplace sur l'"Empress of Scotland" le capitaine Gillies, récemment nommé gérant des Services Maritimes du Pacifique Canadien. Ce dernier était très avantageusement connu dans les cercles maritimes de l'est du Canada. Il aura maintenant ses bureaux en Angleterre.

DISCONTINUATION D'AFFAIRES

Grande vente de discontinuation d'affaires au magasin "l'Etoile de la Mode", commençant lundi le 2 novembre 1925. Votre visite est sollicitée. Mme Catherine MARTIN-ROY Rue St-Germain-Est.

Le nouveau Séminaire

Nous annonçons vendredi dernier que la bénédiction du nouveau séminaire de Rimouski aura lieu mercredi prochain, le 4 novembre et que cette cérémonie sera présidée par S. Ex. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada. Voici quelques nouveaux détails au sujet des fêtes qui auront lieu à cette occasion. Les fêtes commenceront le mardi 3 novembre par une soirée littéraire et musicale dont la pièce de résistance sera un discours de Mgr Camille Roy, P. A., recteur de l'Université Laval. Le lendemain matin, 4 novembre, le Délégué apostolique bénira le séminaire et officiera à la messe pontificale qui sera célébrée dans la chapelle du séminaire. Au cours de cette messe, le sermon de circonstance sera prononcé par S. G. Mgr Rouleau, O. P., évêque de Valleyfield. Plusieurs évêques sont attendus à ces fêtes. La messe sera suivie d'un banquet, au séminaire, auquel assisteront les personnalités religieuses et civiles présentes aux fêtes.

ANNONCES ET ABONNEMENTS

Pour tout ce qui concerne les annonces et les abonnements, s'adresser à M. S. VACHON, administrateur-gérant du Progrès du Golfe, et non pas au notaire Couture, qui n'est préposé qu'à la rédaction et, comme tel, n'a rien à voir à l'administration. Allez directement à l'Imprimerie Générale, où le Progrès a ses bureaux, livres de compte, listes d'abonnés, etc. Par la poste, adressez simplement, comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

AU PUBLIC

Je désire annoncer au public que j'ai fait l'acquisition de la boutique de charbon de Jean-Marie Lepage, à Rimouski-Brûlé, et que je continuerai la réparation en tout genre d'ouvrage dans les voitures, peintures et vernis d'auto, réparation de meubles, etc. Je sollicite votre patronage. J. P. BELANGER

PETITES NOUVELLES

Nous publions avec plaisir, gratuitement, toutes nouvelles ou notes locales qu'on veut bien nous communiquer par écrit, pourvu qu'elles soient concises et par la personne qui les envoie. Par la poste, adressez comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

Prix très spéciaux

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de pardessus d'automne et d'hiver pour hommes et pour garçons à des prix très bas; les plus belles valeurs jamais montrées à Rimouski pour le prix. Ne manquez pas de nous faire une visite avant d'acheter. Profitez de votre visite pour vous procurer une bonne paire de ciaoques.

pour hommes à... 85c. et 90c. Pour garçons 75c. pour enfants 60c. Gros caoutchouc pour hommes pour \$2.05, \$2.50, \$2.75, \$3.25 Pour garçons \$1.15, \$1.45, \$1.75, \$2.15 CLAUQUES

Pour dames, 75c. Fillettes 65c. Enfants 55c. Nous avons aussi un assortiment très complet d'articles de chantiers tels que gilets de laine, chemises de mackinaw, pantalons, souliers garantis, bas de chantier, etc. etc. Une visite vous sera profitable.

Michaud & Frères

DR P. P. GAGNON Médecin-Chirurgien Ancien interne à l'Hôtel-Dieu et à la Miséricorde de Québec Ancien élève des hôpitaux de Paris et de New-York Ave de l'Évêché Rimouski

Advertisement for THE KING COLE BE QUALITÉ SUPÉRIÈRE. Includes a crown logo and the slogan 'Vous en aimerez le goût'.

Canada Province de Québec District de Gaspé COUR SUPÉRIEURE Dominique LEVESQUE, avocat, de New-Charlisle, comté de Bonaventure, district de Gaspé, Demandeur, ISIDORE AUDET, ci-devant de St-Charles de Caplan, comté et district susdits, et maintenant de lieux inconnus dans les États-Unis d'Amérique. Défendeur, IL EST ORDONNÉ AU DÉFENDEUR DE COMPARAÎTRE DURANT LE MOIS. New-Charlisle, 26 Octobre 1925, (Signé) T. A. BLANCHET Prototaire de la Cour Supérieure. Vraie copie, Kelly & Levesque, Procs du demandeur. 32-33

PERDU Un capot en fourrures (ours noir) a été perdu dans la ville, le 29 octobre. Prière de le remettre à M. Narcisse Gagnon, boulanger, Rimouski.

Advertisement for FATHER JOHN'S MEDICINE. Includes a logo and text: 'LE PLUS PUISSANT RECONSTITUANT DE L'ORGANISME NOURRITURE EXCLUSIVEMENT PURE'.

ANNONCES ET ABONNEMENTS Pour tout ce qui concerne les annonces et les abonnements, s'adresser à M. S. VACHON, administrateur-gérant du Progrès du Golfe, et non pas au notaire Couture, qui n'est préposé qu'à la rédaction et, comme tel, n'a rien à voir à l'administration. Allez directement à l'Imprimerie Générale, où le Progrès a ses bureaux, livres de compte, listes d'abonnés, etc. Par la poste, adressez simplement, comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

AU PUBLIC

Je désire annoncer au public que j'ai fait l'acquisition de la boutique de charbon de Jean-Marie Lepage, à Rimouski-Brûlé, et que je continuerai la réparation en tout genre d'ouvrage dans les voitures, peintures et vernis d'auto, réparation de meubles, etc. Je sollicite votre patronage. J. P. BELANGER

PETITES NOUVELLES

Nous publions avec plaisir, gratuitement, toutes nouvelles ou notes locales qu'on veut bien nous communiquer par écrit, pourvu qu'elles soient concises et par la personne qui les envoie. Par la poste, adressez comme suit: Le Progrès du Golfe, Rimouski.

Prix très spéciaux

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de pardessus d'automne et d'hiver pour hommes et pour garçons à des prix très bas; les plus belles valeurs jamais montrées à Rimouski pour le prix. Ne manquez pas de nous faire une visite avant d'acheter. Profitez de votre visite pour vous procurer une bonne paire de ciaoques.

pour hommes à... 85c. et 90c. Pour garçons 75c. pour enfants 60c. Gros caoutchouc pour hommes pour \$2.05, \$2.50, \$2.75, \$3.25 Pour garçons \$1.15, \$1.45, \$1.75, \$2.15 CLAUQUES

Pour dames, 75c. Fillettes 65c. Enfants 55c. Nous avons aussi un assortiment très complet d'articles de chantiers tels que gilets de laine, chemises de mackinaw, pantalons, souliers garantis, bas de chantier, etc. etc. Une visite vous sera profitable.

Michaud & Frères

DR P. P. GAGNON Médecin-Chirurgien Ancien interne à l'Hôtel-Dieu et à la Miséricorde de Québec Ancien élève des hôpitaux de Paris et de New-York Ave de l'Évêché Rimouski